

Du Rhône-Alpes à la Bretagne, en passant par les Pays de la Loire, le Midi-Pyrénées, le Languedoc-Roussillon et l'Aquitaine, nos reporters se glissent dans les interstices du pays, cueillant au passage mille et un récits.

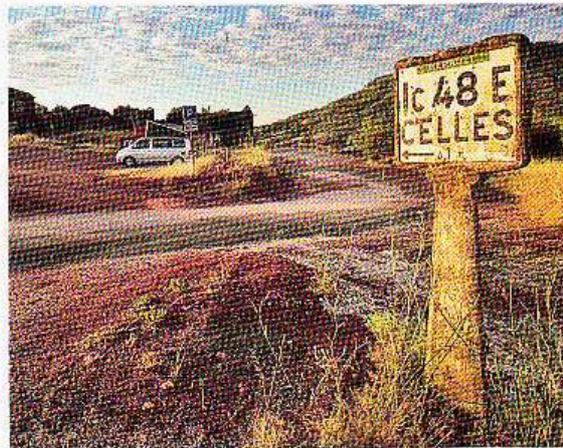
Y A QUELQU'UN ?

Une église, une mairie, mais zéro habitant. Sur les rives du Salagou, Celles est un village abandonné. Et les touristes affluent pour voir la cité que l'on a oublié d'engloutir.

Par *Sophie Cachon* Photos *Georges Souche*

De ce fameux jour où elle a quitté Celles, le village de son enfance, Joëlle Goudal ne se souvient que d'une seule image, sa tante pleurant en emballant des verres dans du papier journal. Elle a 6 ans, sa famille et une dizaine d'autres doivent abandonner leurs maisons, sur le point d'être englouties par les eaux du barrage que l'on vient d'ériger sur la rivière Salagou. Il pleut beaucoup durant cet hiver 1969, le fond de la vallée est déjà inondé, le niveau de l'eau monte rapidement. Bientôt, comme l'ont prévu les ingénieurs, Celles sera totalement immergé.

Quarante-trois ans plus tard, le village est toujours là. Sur la route, il est même fléché deux fois. Un premier panneau l'indique sur la D148, après la traversée d'étendues désertes, reliefs érodés et terre de couleur rouge foncé, la ruffe, qui donne à ce coin de l'Hérault des allures de Far West – le département en fit d'ailleurs un slogan publicitaire. Mais un Far West très accessible, à quatre kilomètres de l'A75 et à une demi-heure de voiture de Montpellier. Un raidillon descend vers le plan d'eau artificiel du Salagou. D'ici, la vue est spectaculaire : panorama grandiose sur le lac et les collines pointues qui s'y reflètent, mi-terrils mi-pyramides, dont les flancs ocre et vert se démultiplient dans le miroir du lac. Au détour d'un lacet, voici un second panneau routier : « Celles 0,1 km », disent les lettres noires sur fond d'émail jauni. Le temps s'est figé au pied de cette borne Michelin, tout droit surgie des années 1960. Et l'eau, qui était censée monter bien plus haut, s'y est arrêtée, épargnant Celles de la noyade programmée. Son cimetière avait pourtant déjà été déplacé,



ses habitants expropriés, ses quelques rues désertées.

Le village est toujours inhabité, mais son parking rarement vide. En cette fin de journée de juin, on y croise des pêcheurs qui rangent leur matériel – le lac est devenu l'un des hauts lieux européens de la pêche au sandre ou au brochet –, des motards en balade et des randonneurs hollandais. Le dos d'une grande bâtisse cache d'abord le hameau. Celle-ci contournée, c'est le choc : Celles

ressemble à un village bombardé, ou incendié. Plus une fenêtre, plus une porte, plus un toit sur les grandes maisons aux murailles de pierres rouges, blanches et noires, mélange de ruffe, de grès et de basalte. Toutes les ouvertures sont condamnées, et de hauts grillages, du type de ceux que l'on pose le long des voies ferrées, empêchent d'entrer dans les jardins et les cours, gagnés par la végétation. On fait le tour du village en quelques minutes, partagé entre un sentiment de désolation et de fascination pour ce havre fantomatique qui offre en toile de fond un paysage de rêve. Tout est ruiné, hormis la jolie petite place centrale, où se dressent une église et une mairie impeccablement restaurées, comme pour ajouter à l'étrangeté du lieu.

Celles revient de loin. On est à la fin des années 1950. Le Languedoc va mal, la crise viticole amène les pouvoirs publics à encourager la reconversion des vigneron dans la production de fruits, comme cela se fera en Espagne. Ce qui nécessite de l'eau et de l'irrigation. En 1959, le département de l'Hérault décide la construction du barrage sur la rivière Salagou. Objectif : réguler les crues de ce petit affluent capricieux



et parfois violent de la Lergue, qui elle-même se jette dans l'Hérault, et créer ainsi la retenue d'eau nécessaire à l'irrigation des futurs vergers. Il faut donc procéder à des expropriations : la trentaine de familles de Celles et des hameaux environnants sont priées de déménager. « *Les gens du barrage venaient taper à notre porte à 10 heures du soir pour nous faire signer les papiers, c'était du harcèlement* », se souvient Mireille Nougaret, en montrant de drôles de branches qui dépassent de la surface du lac, perchoirs rêvés pour toutes sortes d'oiseaux. « *Ce sont les cimes des cyprès du jardin de mes grands-parents* », explique-t-elle. Sa famille, installée à Celles depuis 1830, possédait une grande ferme en contrebas du village.

Quelques villageois ne veulent pas céder. La résistance contre le barrage s'organise. Avocats, batailles d'experts, tribunal administratif... les irréductibles se battent pendant une dizaine d'années, mais finissent par perdre la partie. Les routes étant déjà noyées, les derniers résistants, dont le grand-père de Mireille, 90 ans à l'époque, sont évacués sous une pluie battante, en ce fameux hiver 1969, par des camions de l'armée. A peine quinze jours après le départ des

derniers habitants, le village est mis à sac. Des pilleurs emportent tout : portes, fenêtres, poutres, tuiles, fils électriques, et même le carrelage des salles de bains.

Brisé, martyrisé, outragé, Celles sera bientôt sauvé des eaux par une double pirouette de l'Histoire. Les premières études avaient fixé la cote du lac artificiel à 150 mètres au-dessus du niveau de la mer. Après le remplissage à une étape intermédiaire de 139 mètres, soit juste au-dessous de l'altitude du village, on s'aperçoit qu'il est urgent d'attendre. D'abord, les besoins en irrigation de la région s'avèrent largement surestimés, les agriculteurs rechignant à troquer la vigne pour l'abricot ou le brugnion. Ensuite, la retenue d'eau, considérée initialement d'un strict point de vue utilitaire, révèle rapidement, à la grande surprise de tous, un fort potentiel touristique. Avec le temps, le lac artificiel s'intègre superbement dans le paysage. Les visiteurs affluent. Plus question de le remplir, ni de le vider régulièrement, ce qui empêcherait toute activité de loisirs.

C'est l'époque du camping improvisé et des naturistes, du grand boum de la planche à voile et du ski nautique. Le »

Le lac du Salagou, plan d'eau artificiel à une demi-heure de Montpellier, est devenu un site prisé des touristes.

jeune Patrice Martin, pas encore champion du monde, vient s'entraîner régulièrement. Puis la préfecture autorise l'installation de campings et de bases nautiques. Des guinguettes ouvrent l'été. Quand les bateaux à moteur sont prohibés, le Salagou devient le domaine des pêcheurs et des randonneurs. Les oiseaux migrateurs y font escale, leur environnement est protégé. Revers du succès : 300 000 visiteurs déferlent désormais chaque été, mais l'accueil n'a pas tellement changé : à la bonne franquette et pas vraiment pensé. «*En juillet-août, on n'y met plus jamais les pieds, disent les gens du coin, il y a trop de monde, et les voitures se font régulièrement casser.*» Aux alentours de Celles, les berges du lac sont transformées dès les beaux jours en dortoirs pour camping-cars malgré la réglementation. Un tourisme plus sauvage que nature, où l'on n'hésite pas à couper les arbustes qui gênent, ou vider ses toilettes dans les fossés.

Avec son emplacement idyllique, Celles est au cœur de toutes les convoitises. En quatre décennies, le village fantôme a fait l'objet de plusieurs propositions touristiques, de l'hébergement familial avec librairie-tartinerie à l'hôtel de luxe, avec golf, circuit de pilotage et piste d'hélicoptère, financé par un obscur milliardaire américain, projet qui suscita en 2000 un tollé. D'autant que le conseil général, propriétaire des lieux, n'avait pas informé les élus concernés. Comme bien d'autres, Joëlle Goudal s'est élevée avec virulence contre des initiatives plus ou moins mégalos et l'exploitation touristique du site, «*la solution la plus facile, mais pas forcément la plus judicieuse*». La quarantaine rock élégante, Joëlle est la digne fille de son père, Henri Goudal. Grande gueule de la résistance contre le barrage dans les années 1960, il avait entrepris dans les années 1970 un autre combat : sauver la peau de la municipalité de Celles en empêchant son absorption par les agglomérations voisines, Lodève ou Clermont-l'Hérault. En 1971, il se fait élire maire du village, sauvé des eaux, mais qui n'a plus un seul habitant, puisque tous vivent dans le hameau des Vailhès, deux kilomètres plus loin. Goudal entreprend de le maintenir à flot et

UN VRAI DÉCOR DE CINÉMA

Avec ses maisons rustiques à ciel ouvert et son cadre hors du temps, sans poteaux électriques, ni pavillons modernes, Celles a toujours attiré les réalisateurs. La coquille vide a servi à plusieurs tournages : quelques décors en trompe-l'œil, et l'illusion est parfaite. Certaines bâtisses possèdent encore un toit ? De fausses tuiles en plastique. D'autres semblent avoir brûlé ? Les façades ont été peintes en noir. Dans *Zone rouge*, tourné en 1985 par Robert Enrico, Sabine Azéma sort en courant du village détruit par une pollution chimique. Une dizaine d'années auparavant, Jean Gabin a tourné ici son dernier succès commercial, *Deux Hommes dans la ville*, de José Giovanni, une histoire de caïds cherchant à se ranger des voitures. Delon, au faite de sa gloire, aurait flashé sur le village, qu'il envisagea un temps de transformer en lieu de tournage pérenne. Le projet n'a pas abouti, mais Celles, avec sa gueule télégénique, a continué à servir de cadre à plusieurs téléfilms en costumes. Ruiné et déserté, Celles est toujours à l'affiche.

y parvient. C'est à lui que Celles doit sa mairie et son église refaites à neuf, l'eau, l'électricité, le téléphone et une boîte aux lettres sur la place qui porte aujourd'hui son nom.

L'édile a fait quatre mandats. Sa fille lui a succédé. Joëlle Goudal hérite d'une charge bien plus lourde que celle de son père, puisque entre-temps, à la suite de nombreuses péripéties, le conseil général de l'Hérault a restitué à ce village pas comme les autres les terrains et bâtiments expropriés un demi-siècle plus tôt. Outre l'église et la mairie, la commune est aujourd'hui propriétaire de dix-sept maisons en ruine et de trois hectares stratégiquement situés, face au lac. Qu'en faire ? Madame la maire et son conseil municipal, c'est-à-dire neuf personnes sur les trente-deux Cellois recensés à ce jour

A Celles, les touristes ne peuvent pas demander leur route aux habitants. Il n'y en a pas.

(20 adultes et 12 enfants), savent ce qu'ils ne veulent pas. L'exemple à ne pas suivre, selon eux, c'est Saint-Guilhem-le-Désert, tout proche, village pittoresque rempli l'été d'autocars et complètement vide l'hiver. Leur rêve ? Redevenir un vrai village, comme Octon, à côté, «*où il y a un mécanicien, un plombier, des agriculteurs, un resto et un troquet*». Mais avec une valeur ajoutée : favoriser l'implantation d'artisans spécialisés dans l'écoconstruction, en adéquation avec la nature environnante. La restauration de Celles est évaluée à 9 millions d'euros. Lourd pour une commune dont le budget ne dépasse pas les 50 000 euros et qui se refuse à l'idée de vendre la moindre parcelle de son précieux terrain. Changement d'époque : après le spectre des expropriations, le village de Celles est désormais hanté par celui de la spéculation ●
A lire : *Celles, Salagou, du ruisseau au lac*, éd. Les Cahiers du Lodévois-Larzac, n° 33, 144 p., 12€.

